

GREZOLLES



Bulletin municipal

N°27

Janvier 2023

Pêle-mêle grézollois



Sommaire

- 4. A votre service : infos diverses
- 7. Tenez-vous informé de la vie de votre village
- 8. Savoir-vivre et bon voisinage



- 10. La parole aux Conseillers Départementaux
- 11. La parole au Président de la CCVAI
- 12. Le Mot du Maire



La commune :

- 13. Etat civil
- 14. Budget
- 15. Tarifs municipaux et infos financières
- 16. Eau (coûts)
- 17. La raréfaction de l'eau
- 19. Quelques conseils pour faire des économies d'eau
- 21. Les travaux 2022
- 24. Les projets 2023 et +
- 25. Les nouveaux habitants
- 26. L'école

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI) :

- 28. La CCVAI
- 32. Les déchets
- 34. Groupe de travail Culture



Les Associations :

- 35. Elan du Val d'Aix
- 36. Les Tréteaux du Val d'Aix
- 37. Le Sou des Ecoles
- 38. La chasse communale
- 40. Les Aiguilles Grézolles
- 42. La fête des classes
- 44. Le Club de l'Amitié
- 45. La FNACA
- 46. Amicale des Donneurs de Sang
- 47. Syndicat de distillation
- 48. Le FC Val d'Aix
- 50. L'AGAP
- 51. Le Comité des Fêtes

Nous avons envie d'en parler...

- 52. Comment économiser l'électricité ?
- 54. Le saviez-vous ? Infos sur Grézolles
- 56. L'Ambroisie
- 57. J'aime la Nature Propre
- 58. Un défibrillateur implanté dans la commune
- 59. ADMR
- 60. Des productions locales

A VOTRE SERVICE ...



04 77 62 57 00

mairiegrezolles@outlook.fr

106 rue de la Mairie 42260 GREZOLLES

<https://grezolles.fr>

Vous y rendre

mardi de 14h à 17h

vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Rencontrer le maire ou un adjoint

samedi de 9h à 11h



Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable - CCVAI



04 77 65 48 75

lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15

28 rue Robert Lugnier 42260 ST GERMAIN LAVAL

ccvai@ccvai.fr

ccvalsaixisable.fr



SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

Médecins



St Martin La Sauveté - 6 km

Cremeaux - 7 km

St Germain Laval - 7 km

St Just en Chevalet - 11 km

Bully - 14 km

Jean Philippe MELIZAN

Lizzy PETRIGNY

Loïc GUINET

Philippe CROIZIER

Emilie DEPOUILLY

Patrice RODRIGUEZ

Jérémy LACOUR

Laurie VIALARD

Marie BOUCHER

04 77 62 22 31

04 77 62 22 31

04 77 62 53 06

04 77 65 40 02

04 77 65 57 07

04 77 65 45 13

04 77 65 03 42

04 77 65 03 42

04 77 65 48 28

Pharmacie



St Germain Laval - 7 km

St Just en Chevalet - 11 km

LACROIX

LEROY

ROUCHON VETTORI

04 77 65 42 31

04 77 65 00 53

04 77 62 05 53

Ambulances



SAINT GERMAIN AMBULANCE

SAINT JUST AMBULANCE

04 77 65 43 46

04 77 65 04 04

COMMERCES / ARTISANS / ENTREPRISES

EPICERIE - dépôt de pains - journaux	Ets FOURNIT	04 77 62 58 82
LE CAFE DE GREZOLLES " Le Rendez Vous "	Bar - tabac restaurant	09 51 44 26 36
REPARATION AUTOMOBILES	Garage PONCET	04 77 62 57 04
VENTE DIRECTE DE VIANDE BOVINE	GAEC de la PATOUZE	06 70 01 30 80
Négoce de bestiaux	CLEMENT Frères SAS	04 77 62 57 81
Portes et automatismes	DOITRAND Ets	04 77 66 41 23
Plomberie chauffage Energies Nouvelles	LOUVET SARL	04 77 62 55 86
Matériaux - Fuel - Engrais	SITERRE SARL	04 77 62 57 75

ASSOCIATIONS

AGAP Association Grézolles Art et Patrimoine	NAVARRO	Hervé	06 13 13 04 58	hervegrezol@gmail.com
AIGUILLES GREZOLLOISES	DEFRANCQ ROCHE	Léontine Françoise	04 77 64 60 73 06 80 57 49 21	pierreleontine@orange.fr
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	BOURDELIN	Henri	06 72 01 28 26	
CLUB DE L'AMITIE	LOUVET	Claudine	04 77 62 57 20	louvetc.lo@gmail.com
COMITE DES FETES	CLEMENT	Philippe	06 25 19 20 30	clement.freres@wanadoo.fr
ELAN DU VAL D'AIX (Basket) eva-basket.com	MOUSSE DADOLLE	Aurélien Cécile	07 70 52 09 00 06 75 29 06 73	contact@eva-basket.com
FC VAL D'AIX (Football) - fcvaldaix.fr	LAMURE	Sylvain	06 11 41 14 12	fcvaldaix@gmail.com
FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie	MANGAVEL	Marcel	04 77 62 57 52	
GASPAR Grézolles Association pour la Sauvegarde du Patrimoine A Restaurer	ARSAC	Eliane	06 79 54 15 57	
LES TRETEAUX DU VAL D'AIX LA TROUPE	KAHLHOVEN	Patrice	07 52 05 75 72	patrice.kahlhoven@gmail.com
SOCIETE DE CHASSE	AGRAFEIL	David	04 77 62 51 14	davidagrafeil@orange.fr
SOU DES ECOLES	FARGE	Laure	06 30 99 90 39	tit-mimie@hotmail.fr

Vous ne figurez pas et souhaitez paraître dans le prochain bulletin, faites nous le savoir

CORRESPONDANTE LOCALE DE PRESSE

La Tribune
LE PROGRÈS

Maritchu CLEMENT 04 77 62 50 20

LE PAYS
ROANNAIS

POUBELLES

Ramassage au chant du coq le mercredi matin
Pensez à les sortir le mardi soir

DECHETERIE INTERCOMMUNALE

St Germain Laval / 06 85 30 85 44



HIVER 1^{er} septembre au 31 mai

Mardi - jeudi - vendredi - de 14h à 17h

Mercredi - samedi - de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

ETE 1^{er} juin au 31 août

Mardi - jeudi - vendredi - de 8h à 12h

Mercredi - samedi - de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

ECOLE

Grézolles 04 77 62 57 90 - St Julien d'Oddes 04 77 65 52 66 - Souternon 09 72 98 39 92
regroupées en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)



ENEDIS



Gestionnaire du réseau de distribution

Dépannage 24h/24 0 972 675 042



SYNDICAT DES EAUX DE LA BOMBARDE / SAUR

04 69 66 35 00 du lundi au vendredi de 8h à 18h
ou vous rendre à l'accueil

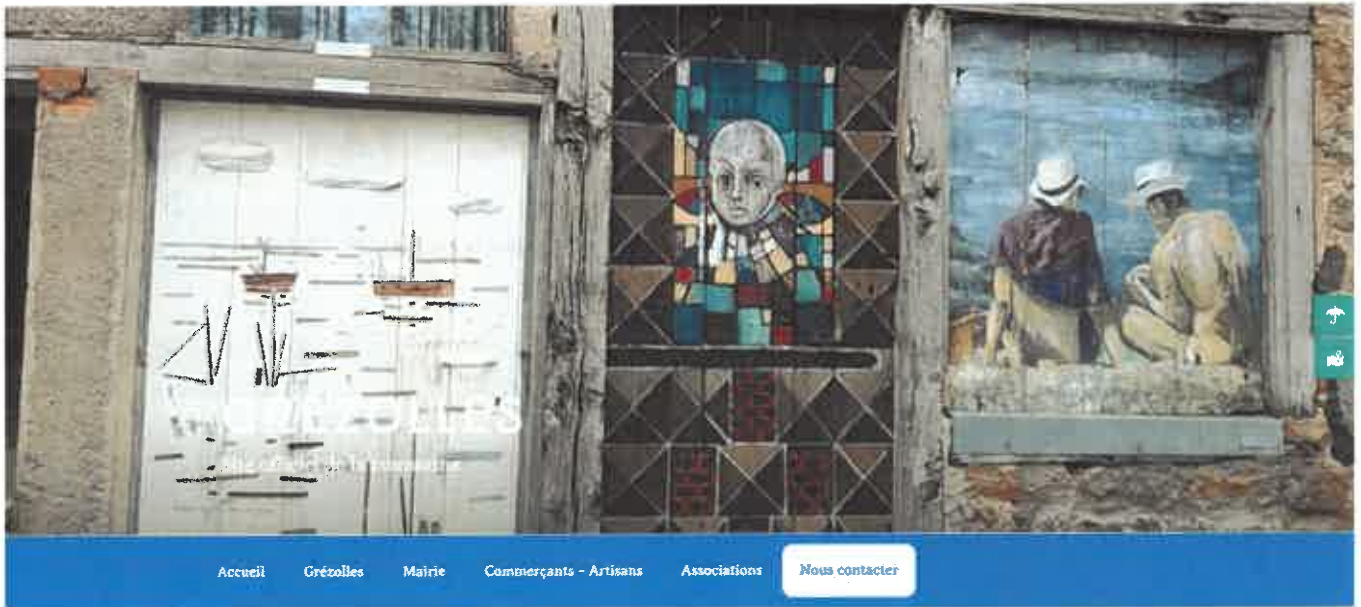
ZAC des Grandes Terres 42260 St Germain Laval
du lundi au jeudi de 09h à 12h et de 13h30 à 16h30

Dépannage 24h/24 04 69 66 35 09

Tenez-vous informé de la vie de votre village

Grézolles – Site officiel de la commune (grezolles.fr)

<https://grezolles.fr/>



Facebook



Mairie Grézolles

Service public et administration



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Recevez une notification sur votre téléphone portable lorsqu'une information est publiée par la mairie.

Présentation vidéo de 2 minutes sur YOUTUBE

[PanneauPocket : comment ça marche ? - YouTube](#)

Savoir-vivre & bon voisinage

Afin que les chiens restent "les meilleurs amis de l'homme"



Se promener dans les rues de notre village, profiter des espaces verts, doivent rester un plaisir ; rien de plus désagréable que de marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

Nous sommes nombreux à aimer la compagnie d'un chien mais nous faisons appel à votre civisme pour respecter les <trottoirs et places du village, afin que le village reste agréable à vivre pour tous.

La municipalité a pour cela installé vers la mairie (coté place du château) un distributeur Toutounet, vous y trouverez sacs plastiques et poubelle pour les excréments des chiens.

Par ailleurs, ne laissez pas divaguer votre chien, il doit être tenu en laisse !

Epaves et ferrailles



Les véhicules endommagés ou hors d'usage ne doivent pas être abandonnés sur la voie publique ou les parkings du village. Sachez également que si vous souhaitez vous débarrasser d'un véhicule hors d'usage, de ferrailles et autres gros encombrants la mairie se tient à votre disposition pour vous aider à trouver un professionnel qui vous permettra de les évacuer en respectant toutes les règles de destruction et de dépollution.

Nous encourageons chacun à adopter une attitude citoyenne afin que le paysage de notre commune ne soit pas enlaidi par ce type de « déchet ». Par cette simple action, vous participerez également à la préservation de notre environnement.

Pneus neige

Depuis le 1er novembre 2021, certains équipements spéciaux comme les pneus hiver ou les chaînes sont obligatoires pour circuler dans une partie de la Loire. **Grezolles n'est pas concerné** mais 192 communes du département le sont, dont des communes proches de nous, Bully, Boën, Luré, Saint Just en Chevalet, Saint Martin La Sauveté, Saint Polgues, ...

Les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars doivent du 1er novembre au 31 mars : soit détenir des chaînes à neige métalliques ou textiles (chaussettes) permettant d'équiper au moins deux roues motrices ; soit être équipés de quatre pneus hiver certifiés ou de pneus quatre saisons.



Lingettes dans égouts

Merci de ne pas jeter vos lingettes dans les toilettes. La station d'épuration de nos eaux usées ne les digère pas et demande donc un travail pas très agréable à Christophe notre agent municipal pour les extraire !

En cas d'enneigement



Merci de stationner de façon à ne pas gêner le passage du chasse-neige (aucun stationnement sauvage n'est autorisé).

La municipalité enlève la neige des trottoirs devant tous les bâtiments publics (mairie, école, salle Jean Louis Pras, toilettes, église) et compte sur la participation de chaque habitant pour l'entretien de leur trottoir.

Haies / clôtures

Nous vous rappelons que vos haies ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur ni empiéter sur la chaussée.



Elagage à proximité des lignes électriques

A la charge du propriétaire ou occupant si :

- ▶ la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- ▶ le réseau est en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'ENEDIS avec information préalable du propriétaire.

Grézolles "Zéro pesticide"

N'utilisant plus de pesticide pour préserver la nature (dégradation de l'eau dans les nappes phréatiques), vous avez dû apercevoir Christophe, notre agent municipal, avec un désherbeur thermique brûler les mauvaises herbes dans le village.

Mais avant de voir ces herbes monter trop haut, nous vous invitons à participer à l'embellissement du village, en enlevant ces herbes devant chez vous, soit par arrachage, soit par binage, mais sans utiliser de produits interdits.



Balade écolo

Dame nature vous remercie de prendre soin d'elle en ramassant les débris que vous pourriez rencontrer sur vos chemins de randonnées, pensez à glisser dans votre poche un petit sac poubelle.



Déchets verts/végétaux

A déposer à la déchetterie de St Germain Laval ou à valoriser par compostage individuel. En raison de la pollution que cela génère, les brûler est interdit pour les particuliers.

La parole aux Conseillers Départementaux



Alors que nous commençons à endiguer la pandémie de Covid-19, une guerre impensable a ressurgi sur le territoire européen. Après la crise sanitaire, une crise économique se profile. L'envolée des prix des énergies et de la plupart des matières premières, le taux d'inflation élevé, grèvent durement le pouvoir d'achat.

Pour autant, nous ne devons pas laisser la morosité s'installer. Depuis le printemps, notre vie sociale s'est peu à peu normalisée, favorisant les échanges et l'émergence des projets.

Dans ce contexte, le Département poursuit une politique volontariste afin d'accompagner nombre d'actions visant à améliorer votre quotidien.

Au-delà de la part significative du budget consacrée aux affaires sociales, nous souhaitons rester le premier partenaire financier des communes en soutenant les projets qui contribuent à l'amélioration de votre cadre de vie. 84 % des communes déclarent que sans l'aide du Département leurs projets n'auraient pas pu voir le jour. Au niveau du canton, ce sont 3 661 300 € de subventions qui ont été attribués en 2022 aux collectivités (communes du canton, Loire-Forez, Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, Communauté de Communes des Pays d'Urfé).

Concernant Grézolles, nous avons attribué une subvention pour la réfection de la toiture de l'ancienne cure et pour les travaux au cimetière, ainsi que pour la réfection des voiries communales.

Interlocuteur privilégié du monde agricole, nous avons aussi souhaité accompagner nos agriculteurs afin qu'ils puissent faire face au changement climatique, une réalité prégnante cette année. De nombreux projets d'économie d'eau et d'hydraulique agricole sont soutenus. Préserver à la fois l'agriculture et l'environnement représente un enjeu d'aujourd'hui pour demain.

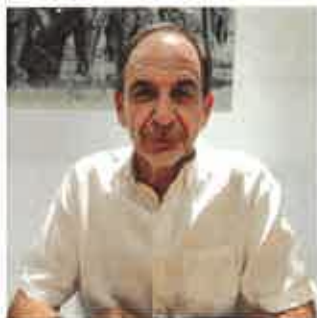
Le milieu associatif, si important pour créer du lien social et animer nos communes, n'est pas oublié. Nous avons accordé des subventions au Vélo Loisir Val d'Aix qui a fêté ses 20 ans, au Sou des écoles du RPI pour l'organisation d'une sortie scolaire, ainsi qu'à l'école de musique des Vals d'Aix et Isable.

Vous le constatez, le Département se mobilise pour répondre au plus près à vos attentes. Vous pouvez compter sur notre détermination pour défendre inlassablement les intérêts du canton.

A chacune et chacun d'entre vous, nous souhaitons le meilleur pour cette année 2023.

Chantal Brosse et Pierre-Jean Rochette
Conseillers départementaux
du canton de Boën-sur-Lignon

La parole au président de la CCVAI



Madame, Monsieur,

Nous avons vécu pendant deux années des événements sanitaires exceptionnels. Nous espérons une année 2022 plus clémente. Malheureusement, en cette fin d'année nous basculons dans une crise économique et sociétale.

Malgré ces difficultés, nous continuerons d'être vigilants sur les dépenses de fonctionnement pour conserver une capacité d'investissement pour l'attractivité de notre Communauté de Communes.

Depuis juillet 2022, un relais postal intercommunal complète nos services au sein de la Communauté de Communes. Nous avons repensé le point « France Services » pour rationaliser l'accueil et vous apporter plus de services.

Le permis d'aménager de la zone d'activité des Grandes Terres a été autorisé en juillet 2022.

Les travaux ont débuté en octobre et devraient se terminer printemps 2023. D'ores et déjà, des entreprises ont retenu des espaces et nous travaillons avec elles pour répondre au plus près de leurs demandes.

Le projet de la réhabilitation de la salle des sports de St Germain Laval fait l'objet d'une réactualisation de l'étude de faisabilité cette fin d'année 2022. Elle nous permettra de dimensionner les travaux en fonction des demandes des différents utilisateurs et de notre capacité financière.

Par le biais de cet édito, je remercie sincèrement tous ceux qui se mobilisent pour notre territoire.

Nous devons renforcer l'esprit communautaire pour sortir du chacun pour soi. C'est ensemble que nous pourrons traverser ces crises.

Un grand merci aux employés des Communes et de la Communauté de Communes, qui, chaque jour sont à votre service et nous accompagnent pour mettre en œuvre les projets que nous portons pour le bien vivre ensemble.

Toute l'équipe de la Communauté de Communes et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition,

Mes vœux les plus sincères pour 2023

Georges BERNAT

Maire de Vézelin-sur-Loire

Président de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

Le Mot du Maire



L'année 2022 s'est achevée. Elle ne nous a pas apporté le « retour à la normale » escompté :

-L'ombre de la Covid reste bien présente avec les contraintes qu'elle nous impose,

-La guerre en Ukraine nous interpelle régulièrement avec toute la violence et la souffrance imposées aux populations civiles,

-L'inflation généralisée avec des augmentations insupportables pour tous dans de nombreux domaines et des conséquences directes sur les budgets des collectivités territoriales, ...

Toutefois, la vie continue dans nos petites communes qui nous offrent, malgré des contraintes budgétaires de plus en plus tendues, un milieu relativement « protecteur ».

Notre école se maintient. L'effectif est stable. Suite à l'arrêt des contrats aidés, le poste de garderie/aide à la classe fonctionne sur un contrat plus réduit et pourtant plus cher. Il me semble toutefois important de privilégier un service qualitatif pour nos plus petits.

Les travaux 2022 ont surtout été de l'ordre de la réparation ou de la mise à niveau : reconstruction en partie du mur de l'école, changements de volets à l'ancienne mairie, réhabilitation complète du parc informatique de la mairie, isolation du plafond d'un appartement communal, ...

Quelques acquisitions également cette année : Je tiens à remercier la famille SAMIN pour le don qu'elle a fait à la commune de Grézolles : 1 grange et quelques parcelles de terrain.

La grange RICAU est également en cours d'achat.

Propriétaire de ces 2 biens, la commune pourra envisager un aménagement de ce secteur en cœur de village.

L'année 2023 devrait également voir, outre la fin des travaux sur l'église avec la reprise de ses enduits intérieurs, et en fonction de nos possibilités financières, l'élaboration d'un projet de construction d'un multi-services, en accord bien sûr avec l'exploitant actuel.

Ces projets ont des coûts importants. Il y aura probablement des arbitrages à faire mais l'avenir de notre village en dépend. Notre restaurant emblématique « Le Georget » a fermé ses portes cette année. Il était la « référence » de Grézolles et nous offrait ainsi une notoriété gastronomique reconnue. Il est donc de notre devoir de conforter nos commerces et ainsi la vie de notre centre bourg.

Des remerciements également bien sûr pour cette année 2022 à nos employés communaux, éléments indispensables du bon fonctionnement des services municipaux.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2023. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé !

Prenez soin de vous.

Françoise Clément

ETAT CIVIL 2022

L'équipe municipale adresse...
...ses félicitations aux parents de :



Tristan RENARD, né le 24 mars. Viens rejoindre sa grande sœur Solène 5 ans et Gauthier 3 ans.

Candice ETAIX, née le 1^{er} mai. Viens combler de joie ses parents Laura PION, aide-soignante et Sébastien ETAIX, agriculteur.



...ses sincères condoléances aux familles de :

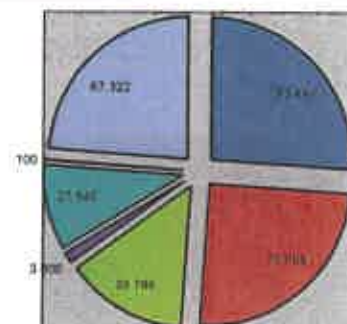
DARPHEUILLE Etienne décédé le 18 janvier à Roanne
 GILBERTE Thérèse décédée le 15 mars à Boën-sur-Lignon
 MAGDELEINE née VEILLAS Jeannine décédée 9 juillet à Chamonix Mont Blanc
 BEURRE née CHAPUIS Marie-Louise décédée le 23 novembre à Lyon
 MOULIN née CHARRIER Marcelle décédée le 03 décembre à Le Coteau
 VALLENSANT Lucien décédé le 6 décembre à Grézolles
 LAFFAY Lucie née CHAUX décédée le 7 décembre à Saint Germain Laval
 CLEMENT Marie-Antoinette décédée le 15 décembre à Le Coteau
 BOURDELIN Henri décédé le 19 décembre à Roanne

Budget primitif 2022

Fonctionnement

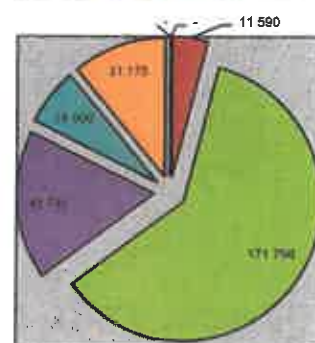
DEPENSES

Charges à caractère général -1-	73 491	26,0
Charges de personnel -2-	70 568	25,0
Autres charges de gestion courante -3-	39 786	14,1
Charges financières -4-	3 500	1,2
Atténuations de produits -5-	27 545	9,8
Charges exceptionnelles -6-	100	0,0
Virement à la section d'investissement -7-	67 322	23,8
TOTAL	282 312	100,0



RECETTES

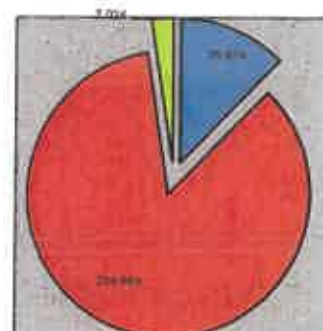
Atténuation de charges -1-	-	0,0
Produits de service -2-	11 590	4,1
Impôts et taxes -3-	171 798	60,9
Dotations et participations -4-	48 749	17,3
Autres produits de gestion courante -5-	19 000	6,7
Excédent antérieur reporté -6-	31 175	11,0
Produits exceptionnels -7-	-	0,0
TOTAL	282 312	100,0



Investissement

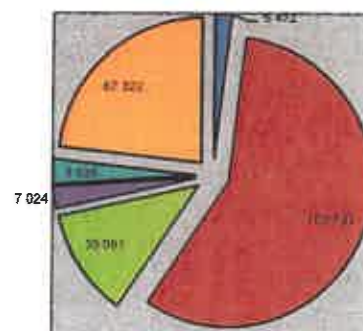
DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	35 974	12,4
Immobilisations en cours -2-	246 669	85,2
Solde d'exécution reporté -3-	7 024	2,4
TOTAL	289 667	100,0



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	5 472	1,9
Subventions d'équipement -2-	166 732	57,6
Emprunts et dettes assimilées -3-	35 091	12,1
Solde d'exécution reporté -4-	7 024	2,4
Affectation au compte 1068 -5-	8 026	2,8
Virement de la section de fonctionnement -6-	67 322	23,2
TOTAL	289 667	100,0



Section investissements et fonctionnement

Assainissement :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	16 312,00 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	26 065,00 €

CCAS :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	0 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	17 404,16 €

Tarifs municipaux et infos financières



Restaurant scolaire

Repas préparés par la Cuisine Centrale Intercommunale de Souternon

Enfant	3,80 €
Adulte (enseignant, personnel communal)	10,00 €

Garderie

Gratuite : les matins de 8h00 à 8h35 et les soirs de 16h15 à 17h00

Payante : les matins de 7h30 à 8h00 et les soirs de 17h00 à 18h00

Tarifs utilisateurs (payables à l'avance) :

permanents : 60 € / trimestre

occasionnels à la journée : 2,50 € - abonnement 10 journées : 20 €

LOCATION SALLE Jean-Louis PRAS

Les associations de Grézolles bénéficient de la gratuité

Caution : 150 €	Réunions	Soirées
1 ^{er} mai au 31 octobre	30 €	60 €
1 ^{er} novembre au 30 avril	40 €	80 €



CONCESSIONS CIMETIERE

Columbarium	
15 ans	260,00 €
30 ans	520,00 €
Zone de dispersion gratuit	



Emplacements	
30 ans => 130 € / m2	
1 m	260,00 €
2 m	520,00 €
50 ans => 220 € / m2	
1 m	440,00 €
2 m	880,00 €

EAU



L'eau est un bien précieux pour l'humanité. Avec le réchauffement climatique, il est d'autant plus important de ne pas la gaspiller.

EAU - SIE de la Bombarde			
	2021	2022	2022/2021
Abonnement	86,28 €	86,74 €	0,53%
Prix / m3	1,62 €	1,64 €	1,23%
redevance AELB / m3	0,23 €	0,23 €	
TVA	5,50%	5,50%	
AELB : Agence de l'Eau Loire Bretagne			

TOUT A L'EGOUT (Assainissement collectif) - Commune			
	2021	2022	2022/2021
Abonnement	35,00 €	38,00 €	8,57%
Prix / m3	0,70 €	0,70 €	
modernisation / m3	0,15 €	0,15 €	

Assainissement collectif	Assainissement non collectif contrôles SAUR
Raccordement au réseau 1 600 €	Conception : 117,70 € TTC Réalisation : 135,30 € TTC Vente : 148,50 € TTC

Prix TTC pour 1 m3 d'eau en fonction de votre consommation annuelle

	m3	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150
Assainissement collectif (Tout à l'égout)	€ TTC	5,41	4,97	4,67	4,44	4,26	4,12	4,00	3,90	3,82	3,74	3,68
Assainissement non collectif (Fosse septique)	€ TTC	3,80	3,49	3,28	3,11	2,99	2,89	2,80	2,73	2,68	2,62	2,58

L'utilisateur bénéficiant du tout à l'égout (assainissement collectif) paie son m3 d'eau plus cher mais l'utilisateur qui n'en bénéficie pas a à sa charge l'investissement, l'entretien de sa fosse septique et si elle est ancienne la mise aux normes de l'existante qui devient progressivement obligatoire.

RAREFACTION DE L'EAU

D'ici à 2050, tous les spécialistes s'accordent à dire que l'eau pourrait venir à manquer en France. En cause, bien évidemment, le réchauffement climatique qui déplace les zones climatiques vers les pôles et provoque des déficits pluviométriques dans tout l'Hexagone.

Pourquoi l'eau douce est amenée à se raréfier en France ?

Sur Terre, 97% de la ressource en eau est sous forme salée. Sous l'action du soleil, cet or bleu s'évapore et vient retomber sous forme de précipitations ou de condensation sur la terre ferme :

- 1/3 ruisselle dans les rivières, lacs et autres nappes phréatiques avant de rejoindre les océans,
- les 2/3 restants sont accaparés par les sols, avant d'être absorbés par les végétaux via leur système racinaire. Le précieux liquide finit par s'évaporer du sol et des plantes pour rejoindre le cycle de l'eau, un phénomène nommé évapotranspiration.

Le changement climatique

L'eau n'est pas une ressource infinie, il s'agit d'un cycle permanent. Il tombe toujours à peu près la même quantité d'eau douce sur les différents continents. En revanche, avec le réchauffement climatique, c'est la répartition des précipitations qui est modifiée puisque celles-ci se décalent lentement vers les pôles.

Si le pourtour méditerranéen sera durement impacté, le déficit hydrique en France devrait atteindre de 10% à 20% d'ici à 2050, principalement durant la période estivale. Outre ce manque, la répartition elle-même des pluies dans le temps et dans l'espace pourrait poser problème avec :

- une alternance sécheresse / pluviosité très forte pouvant entraîner des inondations,
- une répartition inégale des précipitations au niveau géographique, avec un déficit accru dans la moitié sud / sud-est du pays.

Une demande toujours plus importante

D'ici à 2050, les territoires vont connaître un logique accroissement de leur population. Cette démographie positive entraînera indubitablement une hausse de la consommation en eau douce pour l'alimentation, mais également la production de biens, de services et d'énergie.

Une pollution de la ressource

Rejets sauvages, algues vertes, hydrocarbures, l'eau douce disponible est régulièrement impactée par des pollutions accidentelles ou intentionnelles. Ces dernières la rendent impropre à la consommation, au moins temporairement. Par ailleurs, on observe une augmentation de la concentration des résidus médicamenteux dans l'eau potable, car leur traitement est actuellement très complexe.

Quelles solutions pour préserver l'or bleu ?

Faire face à la rarefaction inéluctable de l'eau douce tout en conciliant les diverses contraintes, voilà le défi que doit relever la France. Grâce à la prise de conscience générale, tant dans les plus hautes sphères de l'Etat que des citoyens, des efforts conjoints sont réalisés. Parmi ceux-ci, une réduction du nombre de bains pris annuellement par les Français ou encore la traque des fuites dans le réseau de distribution.

Mais ce n'est pas suffisant en soi. Il existe tout un arsenal de mesures à même d'être déployées ou renforcées, au rang desquelles :

- une meilleure maîtrise des fuites dans les réseaux d'eau potable : celles-ci représentent toujours un gaspillage de 700 millions de mètres cubes à l'année. La moyenne nationale est de 4 litres distribués pour 1 litre perdu,
- une réduction de la quantité d'intrants employés en agriculture car ceux-ci finissent pour partie dans les rivières et nappes phréatiques,
- une réduction de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols en découlant. Ces phénomènes ont une incidence forte sur le cycle de l'eau qui n'est plus absorbée par les sols. Cela se traduit notamment par une moindre reconstitution des nappes phréatiques, une augmentation du ruissellement et des inondations plus fréquentes,
- une réduction des prélèvements pour l'agriculture : des alternatives existent pour couvrir une partie des besoins, comme d'utiliser pour l'irrigation l'eau traitée en sortie des stations d'épuration,
- un renforcement de la sensibilisation auprès des citoyens sur la manière de mieux maîtriser leur consommation,
- etc...

Une gestion renforcée de la ressource en eau douce est indispensable pour satisfaire la demande à venir et faire face à sa raréfaction. Pour autant, il revient également à chacun d'entre nous d'adopter des gestes éco-responsables pour éviter que le réchauffement planétaire ne s'accélère.

Notre territoire n'est malheureusement pas épargné par ces épisodes de sécheresse en période estivale, saison la plus consommatrice ! En témoigne le fort étiage de l'Aix cet été...



Quelques conseils ou rappels de bon sens pour faire des économies d'eau

Savez-vous qu'il suffit de petits changements d'habitude mieux maîtriser votre consommation d'énergie au quotidien ? Pour commencer, rien de plus simple : faites la chasse au gaspillage d'eau chaude ! Suivez nos 8 conseils pour économiser l'eau chaude sans pour autant perdre en confort.



1. Je fais couler moins d'eau chaude

Cela peut paraître logique, mais la première source d'économie est bien sûr de faire couler moins d'eau chaude. Pensez tout simplement à couper le robinet au moment où vous vous savonnez les mains ou le corps sous la douche, ainsi que lors du brossage de dents ou du rasage. Lorsque vous vous lavez rapidement les mains, vous pouvez aussi privilégier l'eau froide. Idem pour le rinçage de votre vaisselle si vous n'avez pas de machine.

2. J'équipe ma douche et mes robinets

Investissez dans de petits équipements simples à installer qui peuvent vous aider à économiser l'eau chaude ! Vous pouvez par exemple remplacer votre pommeau de douche classique par un limiteur de pression, également nommé douchette économe. Autre solution : installer un régulateur de débit entre le robinet et l'origine du flexible. Et si vous envisagez de changer votre robinet, optez pour un mitigeur thermostatique.

3. Je privilégie les douches

Vous rêvez de vous plonger dans un bain chaud en rentrant chez vous après une rude journée hivernale ? On vous comprend ! Il ne s'agit pas de supprimer ce petit plaisir, mais de privilégier les douches au quotidien. En effet, en prenant un bain, vous consommez 200 litres en moyenne, contre 60 à 80 litres avec une douche, à condition bien sûr de ne pas laisser couler l'eau durant une demi-heure !

4. Je pense « mode éco »

Les lave-vaisselle et lave-linge sont deux postes importants de consommation d'eau. Pour optimiser leur utilisation, pensez à bien les remplir avant de les mettre en route. Par ailleurs, enclenchez la touche « éco » qui permet à la fois de réduire la consommation d'eau et d'énergie. Enfin, le jour où vous envisager de renouveler vos appareils électro-ménagers, vérifiez qu'ils soient classés A+++ sur leur étiquette énergétique.

5. Je lave à basse température

Sauf exception, votre linge et votre vaisselle ressortiront tout à fait propres en réglant vos machines sur des températures basses, à 30°C ou 40°C. D'autant que vous trouvez facilement dans les commerces des lessives et produits vaisselle de qualité.

6. J'optimise mon ballon à eau ou mon chauffe-eau

Réglez la température de votre ballon à eau ou chauffe-eau sur 60°C suffit : vous limiterez la consommation d'électricité et d'eau. Avez-vous également optimisé son emplacement ? Plus votre appareil est situé près des points d'eau chaude, moins vous perdez de chaleur durant la circulation de l'eau !

7. J'isole les tuyaux de circulation d'eau chaude sanitaire

Autre astuce pour limiter les pertes de chaleur : isoler les tuyaux d'eau chaude sanitaire de votre habitation. Un conseil d'autant plus utile lorsque votre ballon à eau ou chauffe-eau est situé dans des espaces non chauffés, au sous-sol d'une maison par exemple.

8. J'entretiens mes équipements

N'oubliez pas de faire nettoyer et contrôler votre chauffe-eau ou ballon à eau chaque année ! Vous éviterez ainsi la formation de calcaire qui peut fortement réduire le débit d'eau chaude, et prolongerez la durée de vie de votre appareil.

Faites la chasse aux fuites !

Les fuites d'eau dans une habitation ne sont pas rares. Et un très léger filet d'eau peut se comptabiliser en centaines de m³ sur une année, selon le guide de l'Ademe « Economisez l'eau et l'énergie chez soi » publié en juillet 2016.

Pour vérifier que vous n'avez pas de fuite chez vous, rien de plus simple :

- coupez tous les appareils consommant de l'eau (lave-vaisselle, machine à laver),
- fermez bien l'ensemble de vos robinets,
- si votre compteur d'eau tourne, c'est qu'il y a une fuite quelque part.

Reste maintenant à trouver son origine. Vous pouvez bien sûr faire appel à un professionnel qualifié, mais sachez que les réparations pour y remédier sont à la portée de tous. Il suffit souvent de resserrer ou changer un joint de robinet, ou encore de réajuster le flotteur de la chasse d'eau.

[ENGIE](#)



Les travaux 2022

La table de la Croix Bleue :

Souvenez-vous : il y a quelques années, 2 tables de pique-nique avaient été implantées au lieu-dit « La Croix Bleue ». Appréciées des usagers de la RD1, elles étaient souvent occupées.

Et puis, un jour, une des 2 tables s'en est allée ...

Un peu plus tard, un véhicule lourd a délicatement reculé dans la 2^{ème} table, la laissant dans un triste état. Le joyeux luron est parti, évidemment, sans laisser d'adresse...



Après avoir pesé entre la nécessité de tables en un tel lieu et la brièveté de leur durée de vie, décision a été prise de tout de même installer une nouvelle table en ces lieux si diaboliques.

C'est alors que nous avons battu le record de durée de vie de la table de pique-nique communale : 15 jours de présence et la nouvelle table s'en est allée...

Que faire ? Investir dans du béton ? C'est cher...

Remettre une table à l'identique ? Une pure folie...

Alors Christophe, notre employé communal, a réfléchi : il a récupéré le plateau de la table cassée et a fait un savant bricolage : c'est désormais l'histoire d'un arbre et d'une table de pique-nique solidaires à vie, enfin j'espère,...



Un artiste en calligraphie méconnu :

Suite à un devis qui nous a semblé très élevé, nous avons acheté un petit pot de peinture et un pinceau et Christophe s'y est collé : ont été reprises, les lettres du Monument aux Morts et celle de la Croix du cimetière.

Les travaux 2022

Restauration du mur de l'école :

Le mur du préau de l'école avait une structure un peu particulière : pisé en bas, puis pierres sur le haut. Apparemment des infiltrations d'eau récurrentes ont peu à peu imbibé la partie pisé. Le risque : l'affaissement du mur.

Que fallait-il faire : démolition complète du mur et du préau puis reconstruction ou réparation.

Des études ont été réalisées. Suite à l'intervention experte de Monsieur Rivoire, décision a été prise de réparer après démolition partielle.

C'est l'entreprise Chevalier qui a procédé aux travaux (démolition en 3 phases, reconstruction en 3 phases puis pose d'un crépi). L'entreprise Adrien Gay est également intervenue pour la protection supérieure du mur.

Après une année entière sans abri extérieur, les petits élèves ont enfin pu retrouver leur préau.



Implantation d'une VMC à l'école :

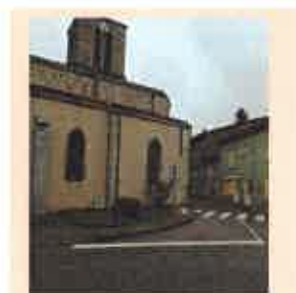
Après diagnostic radon et évaluation de la qualité de l'air, il a été possible de dimensionner puis d'implanter une VMC adaptée à l'école (entreprise Bourcier).

Achat de matériel pour l'école :

Des casques audio ont été achetés pour optimiser l'utilisation des tablettes numériques acquises l'an dernier.

Rafraîchissement de la signalétique :

Les marquages au sol ont été repris grâce à l'intervention de l'entreprise GIROD bien aidée par Christophe, Sébastien et Sigismond.



Les travaux 2022

De nouveaux volets pour l'ancienne mairie :

3 paires de volets étaient dégradées sur le bâtiment dit « ancienne mairie ». Elles ont été remplacées par l'entreprise DM Fermetures de Saint-Martin-la-Sauveté. La peinture a été réalisée par l'employé communal.

Aménagement des abords du château :

-La commune de Grézolles a bénéficié du don de la « Grange Samin » + 4 parcelles.

-L'achat par la commune de la grange Ricau devrait se finaliser rapidement

Cimetière :

La procédure de reprise de concessions commencée sous la précédente mandature est arrivée à échéance. Plusieurs parcelles ont pu être reprises par la commune et peuvent désormais être proposées aux particuliers.

Une nouvelle procédure a été lancée avec d'autres concessions. Elle durera 3 ans. Un plan est affiché à l'entrée du cimetière et des panneaux sont installés sur les emplacements concernés.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous êtes concerné (e).

Des travaux d'entretien récurrents :

-Entretien de la Station d'Épuration 2 fois par semaine

-Taille et débroussaillage (entreprise MARCON)

-Travaux d'entretien de voiries (entreprise SITERRE)

Achats, ventes diverses :

-Achat par la commune à la famille Baray d'une parcelle à l'intersection de la rue du Tacot et de l'Allée du Château.

-Vente par la commune à Monsieur Burnol de 2 petits délaissés de terrain jouxtant sa propriété

-Vente par la commune à Madame Burnol, après enquête publique, d'un chemin intérieur à sa propriété

-Mais aussi :

-Installation de rayons à l'école

-Restauration d'un babyfoot pour l'école

-Installation d'un cercle de basket à l'école

-Travaux divers sur le bar communal

Important : Installation d'un Défibrillateur sur la Place du Village



Les projets 2023 ...

L'église

Le début d'année 2023 devrait enfin connaître la réhabilitation des enduits intérieurs de l'église.

A noter que l'excellent fonctionnement de la Souscription Volontaire devrait nous permettre d'optimiser les travaux.

Cette souscription devrait également nous permettre de sécuriser les accès avec la pose de blocs de sécurité, conformément à la loi.

Est envisagée également la restauration complète de la motorisation des cloches, avec bien sûr le retour à un fonctionnement correct de l'horloge. Que les généreux donateurs soient sincèrement remerciés !

Un grand projet de centre bourg

Il va falloir du temps ... et de l'argent mais pour la vie de notre village, cela semble essentiel. Le restaurant « Le Georget ayant fermé définitivement ses portes », il ne reste sur Grézolles que des bâtis commerçants vétustes.

Le projet : construire un bâtiment « multi-services », voire avec option restauration, aux normes actuelles. Si nous parvenons à monter ce projet, nos commerçants actuels seront évidemment invités à l'intégrer, et ce dans des conditions favorables pour eux.

De la voirie

Cela serait bien. Nous n'avons pas été trop brillants l'an dernier...

Faire évoluer les abords du château

Depuis le 16 décembre 2022, la grange Ricau est entrée dans le patrimoine communal. Il est donc possible de travailler sur l'aménagement du quartier.

Quelques aménagements esthétiques :

Peut-être une fontaine devant l'église, amélioration des trottoirs, ...

Et, bien sûr, les fameux imprévus...

Mais eux, ils sont par définition, imprévisibles...

Bref, pour tout cela, le projet principal : trouver des financements...

Nouveaux habitants

Valérie MAZEAU originaire des Hautes-Alpes, aide à domicile et sa fille Léa RICHARD originaire du Vars, vendeuse. Habitent Rue du Val d'Aix. Se sont installées sur la commune pour se rapprocher d'amis. Apprécie beaucoup le village.

Nathan HERMAND réside à l'Impasse de l'ancienne poste, depuis septembre. Nathan est originaire du Nord Pas de Calais et est responsable technique dans le courant faible.



Francheska et Jean-Maxime CHARIOT résident Impasse des Lilas avec leurs trois enfants Tiago, Lorenzo et Tennessy. Qui sont scolarisé sur le RPI. Francheska est mère au foyer et Jean-Maxime est ouvrier dans une fonderie sur Saint Germain Laval.



Aurélien PEYTON originaire du Juras et Cédric CHAUMETTE originaire de Saint Etienne, sont tous deux ingénieurs. Et ont une petite Floriane de trois ans et demi. Ils rénovent la maison familiale montée du château.

Le conseil municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants !!!!!

L'année 2022 à l'école de Grézolles

2022 fut une nouvelle année toujours riche en projets pédagogiques....

Il y eut, dans le cadre du travail de Découverte du Monde, un partenariat avec le Prieuré de Pommiers, l'occasion, pour les élèves, de travailler sur l'histoire du lieu, mais aussi de mener des activités d'orientation avec des lectures de plans et l'observation de la maquette :



L'année fut également sportive pour les CP et les CE1 de Grézolles, avec des rencontres USEP et des entraînements à l'école :



Dans le cadre de la labellisation E3D de l'école, les élèves sont allés visiter la station de production d'eau potable, ils ont également travaillé sur les animaux de la mare, et ils ont réfléchi, tout au long de l'année, à comment faire des économies d'énergie à l'école, comment protéger la biodiversité dans leur jardin, ou encore comment gérer la question des déchets de la classe et de la cantine.



Par ailleurs, la classe s'était engagée, une fois de plus, dans le concours des écoles fleuries et a reçu le jury en juin:



La classe a également continué de participer à l'action « École et cinéma » qui permet aux élèves de visionner 3 films dans l'année avec un travail pédagogique sur chaque film.



Une sortie à Digoin a aussi été organisée en fin d'année, pour clore le travail de l'année sur l'eau. Les élèves ont pu faire de la péniche, comprendre le système du Pont Canal et visiter l'ObersvaLoire où ils ont appris beaucoup de choses sur les oiseaux des bords de Loire, les poissons, les métiers et activités liés au fleuve,



Enfin, l'année scolaire 2021/2022 s'est terminée avec l'accueil de la classe de maternelle à l'école de Grézolles, avec différents ateliers sur le thème du recyclage, ce qui a permis aux élèves de Grande Section de découvrir leur future école pour la rentrée de CP en septembre.

 Septembre 2022 : une nouvelle année scolaire démarre. De nouveaux petits CP arrivent à l'école. Le travail sur la protection de l'environnement engagé depuis plusieurs années, va se poursuivre, avec comme thème principal cette année : les oiseaux, en partenariat notamment avec la LPO et la volerie de Marcilly le Chatel.

Zoom sur quelques actions phares de la CCVAI

SERVICES A LA POPULATION

La structure a été labellisée FRANCE SERVICES le 1er janvier 2021

ESPACE FRANCE SERVICES 28 rue Robert Lugnier - 42260 Saint-Germain Laval

Tél. : 04.77.65.48.75 Mail : efs@ccvai.fr

Ouvert du Lundi au Vendredi 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h15

Sur place, deux agents communautaires polyvalents accueillent le public et l'accompagnent dans les démarches administratives de la vie quotidienne et l'usage des outils numériques. Des permanences de plusieurs partenaires en présentiel et des rendez-vous en visio sont également proposés pour améliorer l'accessibilité aux services publics pour tous.

9 partenaires nationaux :



Des partenaires locaux :

 <p>FAMILLES RURALES Accueil de loisirs « Les Farfadets » pour enfants de 3 ans au CM2 Présence du Directeur : Bertrand CHINAL Mardi 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30 Mercredi 8h – 13h30 (bureau) / 13h30 – 18h30 (activités) Jeudi 8h30 à 11h30 / 13h30 – 18h30 Vendredi 8h30 – 11h30 Ligne fixe : 04.77.65.78.10 Téléphone : 06.83.48.10.50</p>	 <p>Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde Lundi 8h - 12h30 / 13h30 – 17h30 Vendredi 8h – 13h30 Téléphone : 04.77.65.40.64 Président : Lucien GUILLOT Secrétaire : Agnès ARRABAL Ingénieur technique : Mathieu MOURAGNE</p>
<p>UDAF de la Loire</p> 	<p>Sur rendez-vous auprès de l'antenne de Roanne 04-77-23-73-73</p>



Service Social

Assistant social : Christophe LARTAUD
 Permanence Mardi matin de 9h à 12h sans RDV
 sinon prendre RDV auprès du
 Département Loire :
 Ligne directe du secrétariat de M. Lartaud :
 04-77-23-24-21

Service Unifié Economie et Emploi Pays d'Urfé et Vals d'Aix et Isable

Tous les mercredis
 avec Nadège SUGIER
 Conseillère en emploi et formation
 Sur RDV aux 04-77-65-17-64 / 06-48-79-83-31



Tous les 4èmes mercredis du mois de 10h à 12h
 avec un(e) chargé(e) d'opération
 Sur RDV au 04.77.65.48.75
 Pour propriétaires occupants ayant un projet de
 travaux d'amélioration ou d'adaptation de
 l'habitat (autonomie), d'économie d'énergie

RENOV' ACTIONS'42



Tous les 2èmes jeudis du mois de 14h à 17h
 avec un(e) conseiller(ère) énergie de
 Rénov'actions42 sur RDV au 04.77.41.41.25
 Pour améliorer son logement

MEDIATHEQUE Anne-Marie GAUMON

04-77-65-78-17
 Mardi 16h30 – 18h30
 Mercredi 9h30 – 12h / 17h30 – 18h30
 Jeudi 16h30 – 18h30
 Samedi 9h30 – 12h



1 jeudi sur 2 de 8h30 à 16h Médecin : Dr
 GHINET Denisia Assistante : Isabelle DE FREITAS
 Sur RDV au : 04-77-24-30-40



Tous les 1ers lundis du mois
 avec un(e) conseiller(ère)
 en évolution professionnelle (pour jeunes de 16 à
 25 ans) sur RDV au 04-77-68-42-88
 Sur rendez-vous auprès de l'antenne de Roanne

ARCHITECTE CONSEIL du Département



Tous les 1ers mardis du mois de 13h30 à 16h30
 avec Clément DUBOSC – Architecte DPLG
 sur RDV au 04.77.96.56.66

RELAIS PETITE ENFANCE 04-77-65-58-02

Lundi 13h30-17h30 sur RDV
 Mardi 8h00-12h30 / 13h30-16h30 sur RDV
 (Lundi et Jeudi 9h-12h Temps d'Accueil Collectifs)

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE



Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
 Du mardi au vendredi
 8h30- 12h30 / 13h30-16h15



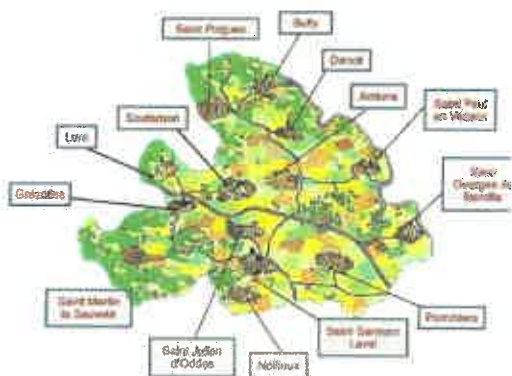
**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

« Service de transport Solidaire à la demande : Une proposition des bénévoles du Secours Catholique. »

Ce service est implanté sur notre territoire depuis plusieurs années et permet de transporter toute personne non imposable qui ne peut se déplacer seule. Cela pour lui permettre d'honorer des rendez-vous de premières nécessités (médicaux, para médicaux pharmacie, démarches administratives...).

La personne transportée versera une participation de 3€ par trajet dans la communauté de Commune. Au-delà (Feurs, Montbrison, Roanne...) il lui sera demandé 5€.

Alain Desgens, bénévole Relais Transport sur St Germain Laval est maintenant accompagné par Josée, Françoise et Pascal pour développer le service et répondre au maximum des demandes sur le grand secteur de St Germain Laval.



Alain : 06 03 22 38 03 Josée : 06 79 21 37 48

Pascal : 07 83 72 02 24

Françoise 06 62 65 72 35

Vous souhaitez rejoindre les conducteurs bénévoles « Relais Transport », vous pouvez prendre contact au 03 32 70 42 36.

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE, 28 Rue Robert Lugnier, à St

Horaires :

Mardi : 16h30-18h30

Mercredi : 9h30-12h / 17h30- 18h30

Judi : 16h30-18h30

Samedi : 9h30-12h

Tarifs :

Inscription à l'année :

Famille du territoire de la CCVAI : 7€

Famille hors territoire CCVAI : 10€

Publics : adulte et jeunesse dès 18 mois

Portail de la médiathèque

<https://vals-aix-isable.c3rb.org/i>

Nature des documents empruntables : livres fiction et documentaires – CD musicaux et DVD – revues

Animations tout au long de l'année pour public jeunesse ou adulte

Si vous souhaitez apporter votre contribution bénévole à la vie culturelle et sociale de la structure, la responsable sera heureuse de voir avec vous sous quelle forme votre envie pourrait se concrétiser (fonctionnement bibliothèque ou animation)

Contactez Anne-Marie Gaumon

04 77 65 78 17- culture.mediathèque@ccvai.fr



FAMILLES RURALES

ACCUEIL DE LOISIRS
LES FARFADETS

**L'accueil de loisirs Les Farfadets s'adresse aux enfants de 3 ans au CM2.
Il est possible de s'inscrire aux différentes activités tout au long de l'année (voir notre site internet)**

Bilan de l'année 2022

Périodes d'ouverture et Fonctionnement :

- Les Mercredis Loisirs (8h-18h) avec Béatrice puis Maud (depuis la rentrée 2022) et Bertrand
- Petites vacances d'hiver, de printemps (2 semaines) et de la **toussaint** (1 semaine).
- Grandes vacances (3 semaines en juillet et 2 en août), avec un mini-camp pour les 7-11 ans la deuxième semaine d'ouverture en juillet.

Un transport quotidien est proposé aux familles pendant les vacances scolaires.

ZOOM SUR : « Les Animateurs des Farfadets »

Nous accordons beaucoup d'importance à la formation de nos animateurs.

Pour chaque période d'ouverture, les animateurs proposent un programme d'activités ou une programmation d'animations en fonction des projets de la structure. A chaque fois, un thème général est choisi et des animations en découlent. Cela permet aux animateurs d'avoir un programme cohérent et donc agréable à mener.

Les animateurs sont tous sensibles à cette façon de travailler et sont très investis dans leur rôle. Malgré le fait qu'ils soient, pour la plupart, saisonnier, ils sont très fidèles à notre structure. C'est très rassurant pour les familles et enfants inscrits à l'accueil de loisirs Les Farfadets, mais aussi pour les animateurs eux-mêmes qui se retrouvent régulièrement pour travailler ensemble. Ces derniers ne font pas qu'encadrer les enfants mais s'occupent aussi du rangement du matériel, du nettoyage des lieux du centre, participent aux réunions de préparation... C'est un travail très complet et une belle expérience de vie pour chacun d'entre eux.

Contact :

Bertrand CHINAL (directeur)

Tel : 06-83-48-10-50 et 04-77-65-48-75

Mail : familles-rurales-saintgermainlaval@hotmail.fr

Site web : <http://asso-famillesrurales-saintgermainlaval.e-monsite.com>



Déchets 2021

En 2021, la population de la CCVAI compte 5 885 habitants répartis sur 12 communes, soit une baisse de 61 habitants par rapport à 2020.

Evolution des tonnages de déchets enfouis (ordures ménagères -OM-, encombrants non recyclables et refus de tri) :

Année	OM	Encombrants	Refus de tri	Total
2017	1 049,10	321,45	16,20	1 386,75
2018	1 064,95	411,38	19,36	1 495,69
2019	1 021,70	430,34	18,57	1 470,61
2020	1 009,21	402,32	29,48	1 443,01
2021	1 012,40	434,40	36,91	1 493,71

Le tonnage des déchets enfouis remonte en 2020

Déchèterie : des nombres remarquables :

+13% : l'augmentation de la fréquentation en 2021 par rapport à 2020

16 823 entrées

134 : le nombre record de visites sur une journée durant l'année 2021

1 633,88 T, le tonnage annuel 2021, tous déchets confondus

287,85 kg, la production de déchets par habitant (+30,50kg par rapport à 2020)

La collecte sélective :

	Tonnage annuel	Production par habitant (kg)	Evolution par rapport à 2020
Verre	276,20	46,93	+6,84%
Papier	104,38	17,74	-3,55%
Emballage	128,24	21,79	+11,67%
Refus de tri	36,91	6,27	+25,20%

Ventes



- verre ménager
- papier
- emballages
- refus de tri

Ont été recyclées en 2021 :

481 tonnes d'emballages, de verre et de papier, soit 82kg/habitant (+ 6kg/habitant par rapport à 2020).

27,40 tonnes de textiles, soit 4,66 kg/habitant

En 2021, le coût du service déchets ménagers s'élève à 76€/habitant HT (45,82€ pour les Ordures Ménagères, 27,14 pour la déchèterie, 3,14 pour le tri sélectif, -0,10 pour les textiles).

Objectif de la TECV (Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte du 17 août 2015): la collectivité doit réduire de 30% les déchets non dangereux enfouis d'ici 2020 et de 50% d'ici 2050.

Tonnage 2020 (référence)	Tonnage 2021	Objectif : -30% d'ici 2020	Tonnage en trop par rapport à l'objectif 2020	Objectif -50% d'ici 2050	Tonnage à réduire par rapport à 2021
1 693,81 T	1 483,71 T	1 185,67 T	+ 298,04 T	846,90 T	-636,81 T
293,48 kg/habitants	252,12kg/habitant	207,53 kg/habitant	+ 44,59 kg/habitant	146,74 kg/habitant	-105,38 kg/habitant

Taxe sur les activités polluantes :

2021 : 35€ la Tonne

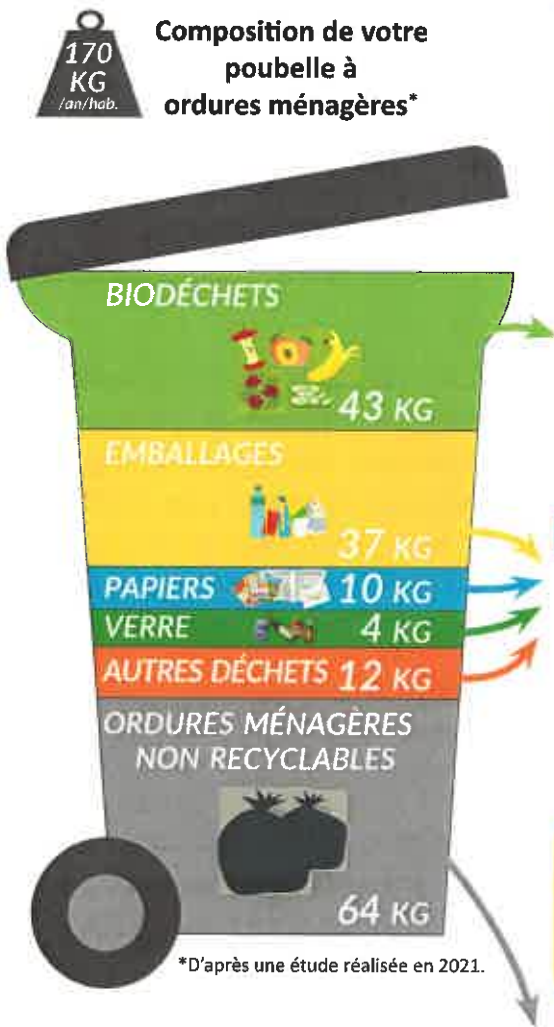
2022 : 45€ la Tonne

2025 : +65€ la Tonne

Trions mieux, réduisons nos déchets

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS : ce qui va changer sur la CCVAI en 2023

Nouvelles réglementations, explosion des coûts, hausse des tonnages....Point et évolution sur votre service déchets ménagers..



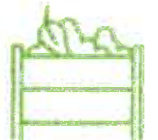
VOS BIODÉCHETS



La Loi AGECE du 10 février 2020, impose le tri de tous les biodéchets (déchets alimentaires, déchets végétaux). Ceux-ci ne pourront plus être jetés aux ordures ménagères à partir du 1^{er} janvier 2024.

La CCVAI va donc mettre en place des **sites de compostage collectifs** dans les centres bourgs et en pied d'immeubles (progressivement à **partir du printemps 2023**) et inciter les habitants ayant un jardin à s'équiper en composteurs individuels.

25.6% sont des déchets organiques valorisables par compostage et du gaspillage alimentaire qui peut être évité !



VOS DÉCHETS RECYCLABLES

37% sont des déchets recyclables qui doivent être jetés aux conteneurs de tri et en déchèterie !



Les déchets jetés dans les conteneurs de tri sont recyclés. Ils rapportent des recettes à la collectivité et permettent d'économiser des ressources naturelles.



VOS ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES

La poubelle contient seulement **1/3 de déchets non recyclables** ni valorisables donc réellement destinés à l'enfouissement ! Et pourtant les ordures ménagères est le flux de déchets qui coute le plus cher aux habitants !

La CCVAI est confrontée à plusieurs problématiques :

- la hausse des coûts appliqués par les prestataires (inflation, carburant...),
- un tonnage constant à traiter,
- la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) appliquée par l'Etat sur chaque tonne d'ordures ménagères enfouie.

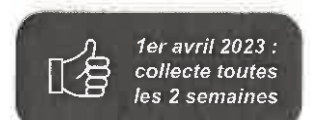


La solution pour limiter l'explosion des coûts : Collecter les ordures ménagères tous les 15 jours afin d'optimiser le remplissage des bacs et les km parcourus.



A partir du **1er avril**, les ordures ménagères seront **collectées toutes les 2 semaines**.

Un **calendrier** sera distribué dans les boîtes début 2023.



Groupe de travail culture de la CCVAI

L'année 2022 a été riche en manifestations diverses et variées mais aussi en changement, avec l'arrivée de Françoise Clément en cours d'année.

Merci à Dominique Fraisse pour tout le travail effectué précédemment.

Dans le cadre de la convention « [Terre Buissonnière](#) » d'éducation aux arts et à la culture, ***l'exposition "Dans tes pas" de la photographe Victorine Alisse s'est tenue du 17 Mars au 13 Mai à l'espace Bernard Roire de la Communauté de communes.***

Victorine Alisse est intervenue depuis décembre 2021 en résidence pour le compte du collectif [Dysturb](#) pour une classe de 4ème du collège Papire Masson et un groupe du Château d'Aix. L'objectif de cette résidence est de sensibiliser les jeunes à l'éducation aux médias et à l'Information, puis de produire un photo-reportage par voie d'affichage, visible à partir du 14 mai 2022 dans les rues de St Germain-Laval et St Martin-la-Sauveté, sur le thème de l'AGRICULTURE. Plusieurs agriculteurs des environs ont ouvert leurs exploitations aux photographes.

Le [spectacle « Bizaravar »](#) de la comédie itinérante s'est joué à la salle de la Madeleine le Vendredi 8 Avril, et le [concours d'écriture « 10 mots »](#) à rassemblé une douzaine de participants à titre individuel ou collectif.



La [médiathèque intercommunale](#) ainsi que le [bar associatif Le Cheval Blanc](#) ont accueilli, les 18 et 25 mai, des [lectures d'histoires pour les 4-7 ans](#) sur le thème de la nuit pour les petits et sur le Japon pour les adultes.

Au second semestre, le [concours photos sur le « Festival des Cabanes »](#) a fait son retour pour la 2^{ème} année consécutive. Les clichés sont exposés du 14 Novembre au 24 décembre à l'espace Bernard Roire.

Le [spectacle « Big Boat »](#) de la compagnie Slap a été joué à la salle Greyzollon Duluth. Il a enchanté le jeune public comme les plus grands, avec ses chansons Jazz and Blues.

De nombreux projets : comédie itinérante, spectacle de villes en villages, [exposition « choyez votre cerveau »](#), nuit de la lecture sont dans les cartons pour 2023.

Le groupe culture de la communauté de communes vous souhaite une bonne année 2023 et espère vous retrouver lors des animations proposées !

ELAN VAL D'AIX

Pour cette saison 2022/2023, l'Elan Val d'Aix basket (EVA) compte 109 licenciés répartis sur 22 équipes (dont une équipe U15F en entente avec le BC Crémeaux).

Pour la première fois depuis sa création, le conseil d'administration a fait le choix de professionnaliser la partie technique du club en salariant Hugo DELORME d'un contrat à durée indéterminée intermittent (CD2I). Hugo effectuera 1082 heures annuelles sur 36 semaines de travail. Les autres semaines seront non travaillées. Ce contrat s'adapte donc au rythme de la saison sportive. Parmi les missions qui lui sont confiées :

- L'encadrement et l'animation des entraînements et matches des catégories jeunes aux catégories seniors,
- La participation aux réunions, événements mis en place par le club, le comité, la ligue et la fédération,
- Le développement, la coordination et l'animation des écoles d'entraîneurs et d'arbitrage en coopération avec les personnes référentes,
- La promotion et la communication des actions du club via les réseaux sociaux en lien avec les personnes référentes (site internet, page Facebook et Instagram).

Le club a su également remobiliser des bénévoles notamment sur l'encadrement des équipes le weekend. Nous pouvons actuellement compter sur l'investissement de Jessica MOUSSE, Edith FOREST, Laly PONCET, Adélaïde PAYANT, Méline RAJOT, Perrine CROZET, Pauline BERAUD, Arnaud BARAY et Philippe CLEMENT.

L'école d'arbitrage, sous la houlette de Pauline BERAUD et Hugo DELORME, est relancée cette saison afin de faciliter l'arbitrage de nos équipes le weekend par des jeunes joueurs et joueuses en formation mais aussi de répondre au cahier des charges du Comité Loire Basket. En plus des difficultés que nous avons pu rencontrer post-crise dans la relance de l'activité, des contraintes sont venues s'ajouter faisant suite à des comportements déviants de la part de certains supporteurs sur notre département envers le corps arbitral. La désignation de délégués du Fair-play (personnes licenciées) pour prévenir ces attitudes non adaptées aux abords des terrains est devenue obligatoire sur nos matches à domicile.

Malgré tout et par le dynamisme des personnes impliquées dans notre vie associative, le club se porte bien et souhaite encore rayonner dans notre canton comme il a su le faire dans le passé. Il faudra certainement prendre les virages différemment et nous plier aux règlementations de la Fédération toujours plus nombreuses. Pour autant, l'équipe en place ne perd pas le cap et suit l'héritage qui lui a été confié par ses prédécesseurs à savoir l'animation de la pratique du basket pour le plus grand nombre et le développement de partenariats locaux.

Toute personne qui souhaiterait s'investir de près ou de loin à l'Elan Val d'Aix basket est la bienvenue. Peu importe les compétences et les connaissances en basket, nous avons des besoins humains et matériels tout au long de la saison. Nous en profitons pour vous communiquer les prochaines échéances :

- Janvier/février 2023 : organisation d'une vente de pizzas,
- Mai 2023 : organisation d'une vente de brioches,
- 1er juillet 2023 : Assemblée Générale EVA et soirée familiale.

Ainsi que les prochaines réunions ouvertes à tous : 24/01/2023, 04/04/2023 & 30/05/2023

Nous tenons à remercier tous nos partenaires (privés et publics) et nous vous souhaitons à tous une très belle année 2023 et une très belle saison sportive.

Le bureau de l'EVA



Les Tréteaux du Val d'Aix

A GRÉZOLLES, LE THÉÂTRE FAIT SON CHEMIN



En cette année 2022 lourdement affectée par une situation sanitaire difficile, **la Troupe des Tréteaux du Val d'Aix** a réussi à jouer son premier spectacle « **Les défunts vous saluent bien** » le 15 Août 2022.

Et, pour une première ce fut un beau succès.

Cent cinquante spectateurs, environ, étaient réunis au Théâtre en plein air de Grézolles sur l'esplanade de la Chapelle ; le temps fut clément alors que la veille la météo obligeait à reporter la représentation.

Beaucoup de rires et d'applaudissements, mais aussi des instants d'émotion furent appréciés du public et les saluts très chaleureusement soutenus ont définitivement convaincu la Troupe qu'il fallait poursuivre le travail commencé. Une seconde représentation devant une belle salle, à Civens, confirma que le coup d'essai était un coup de maître.

Le directeur de la Troupe, Patrice Kahlhoven, comédien et metteur en scène professionnel, prépare donc le second spectacle, et l'écriture du texte est en cours.

Diriger des comédiennes et des comédiens amateurs qui ont une belle étoffe de semi-professionnels est un véritable plaisir.

Le thème sera la vie du couple et ses péripéties. Là encore, les rires alterneront avec des moments plus graves. Des portes vont claquer, des claques seront données en alternance avec des embrassades et des cheveux tirés. Éclats de voix, mots doux, rapprochements et éloignements, compliments, gentillesses et vacheries se succéderont en un rythme dynamique et très enlevé. La comédie de la vie sera jouée de manière endiablée et ce long fleuve sera loin d'être tranquille.

La Troupe se réunira bientôt pour commencer des répétitions qui promettent. Titre du spectacle et date de la Première sont à venir.

En plus du spectacle en préparation, des stages de 2 jours à 1 semaine seront proposés courant 2023. Ils s'adresseront, selon la demande, à des enfants, des adolescents, et des adultes. Ils seront payants à des prix très raisonnables et seront annoncés par des affiches et des articles de presse.

Un grand merci à la Mairie et à la population pour leur soutien efficace.

Contact : Patrice Kahlhoven – Téléphone : 07 52 05 75 72

Sou des écoles du RPI Grézolles - Souternon - S^t Julien d'Oddes

Le rôle du **Sou des écoles** est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires que les enseignants organisent pour nos enfants (sorties, transports, USEP, cinéma, spectacles...). Il permet également d'acquérir de nouveaux livres, jeux éducatifs, du matériel... Tout cela est financé par les cotisations des familles, l'organisation de plusieurs ventes (cakes, plants de fleurs et légumes...) et manifestations (concours de belote...). Il offre aussi aux élèves et aux familles la possibilité de se rencontrer ou de se retrouver lors de temps conviviaux (Arbre de Noël, Fête de fin d'année...).

En cette rentrée 2022, voici le nouveau bureau :

Laure FARGE : présidente
 Pascal MARCOUX, vice président
 Laetitia GAUDARD, trésorière
 Johanna Michaud, vice trésorière
 Mélanie PION, secrétaire
 Mélissa DEGOUTTE, vice secrétaire.



Manifestations de 2022-2023 :

- Octobre 2022 : **vente de cakes** (266 boîtes commandées)
- 16 décembre 2022 : **fête de Noël** à Souternon
- Samedi 21 janvier 2023 : **concours de belote** à Souternon
- Avril 2023 : **vente de plants de fleurs et légumes**
- Vendredi 30 juin 2023 : **Fête de fin d'année** à Souternon.

D'autres manifestations sont susceptibles d'être organisées en cours d'année.

Le Sou remercie toutes les personnes qui prennent part de près ou de loin à la vie de l'association, permettant la mise en place de beaux projets pour nos enfants.

Bonne année 2023 à tous !

Chasse communale de Grézolles

Enfin une année normale...

La société de chasse de Grézolles compte 28 chasseurs cette année ; le départ de Gérard Vernay a été remplacé par Pierre-Antoine Berger, qui a brillamment réussi l'examen du permis de chasser le 25 juillet dernier.

Beaucoup de joie dans la famille de Sylvie et Robert ETAIX pour cette année 2022 ; effectivement, le 1^{er} mai 2022, Laura Pion et Sébastien Etaix ont eu l'immense joie de devenir parents d'une adorable petite Candice... et le lendemain, le 2 mai, c'est au tour de Justine Desvernois et Ludovic Etaix de devenir les parents comblés d'un petit Julien. Félicitations à tous les 4 et bienvenue aux 2 bouts d'chou... sans oublier les grands-parents !



Cette année, les manifestations ci-dessous ont pu avoir lieu :

- un concours de pétanque le samedi 23 juillet 2022 qui a réuni 34 doublettes,
- deux concours de chiens d'arrêt sur gibier (perdrix) :
 - o toutes races le samedi 30 juillet 2022,
 - o race Setter Gordon le dimanche 31 juillet 2022,



- un concours de pétanque en triplettes pendant la fête patronale de Grézolles avec 62 équipes (un beau succès !!),
- et enfin, le retour de la journée Tripes & grillades le dimanche 4 septembre 2022 avec plus de 350 repas servis !

La société de chasse de Grézolles vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 !

Chasse communale de Grézolles



En cette fin d'année 2022, notre ancien président Lucien Vallensant – ou plutôt Lulu – nous a malheureusement quitté après avoir, pendant plus de 30 ans, régulé notre association et préservé la convivialité en organisant de nombreux repas appréciés de tous. La société de chasse de Grézolles vient de perdre un copain pour toujours, parti rejoindre son ami Armand Forge, lui aussi fidèle sociétaire décédé fin 2021. Nous garderons en mémoire les nombreux souvenirs partagés ensemble dans notre société de chasse et adressons nos condoléances les plus sincères à sa famille.



Lucien et Armand à l'honneur en mai 2016 Préparation de la journée Tripes en septembre 2017



Passation de présidence en douceur en juin 2014

LES AIGUILLES GREZOLLOISES ... Un peu d'histoire

Il y a bien longtemps, 60 000 ans selon les historiens, les hommes s'enroulaient de peaux d'animaux pour se protéger du froid. Une solution peu satisfaisante ! Les hommes ont donc imaginé assembler ces peaux. Pour cela, ils ont taillé des os pour en faire des poinçons et utilisé des bâtons pointus. Ces outils permettaient de percer les peaux et de les attacher point par point avec des fils en crin de cheval, en tendons d'animaux ou encore en écorce de bouleau tressé. Les ancêtres de nos vêtements !

Les premières aiguilles à chas (vous savez le trou de l'aiguille dans lequel vous avez quelquefois du mal à passer le fil !) ont été découvertes en Sibérie il y a 21 000 ans.

A l'époque, les aiguilles étaient fabriquées en os, en bois de cervidé ou encore en ivoire. Aujourd'hui, elles sont en acier. Il en existe à repriser, à broder, à perler, à tapisser, sans oublier celles destinées au monde médical.

C'est en 1830 que l'invention du métier à coudre de Barthélémy THIMONNIER, tailleur installé en région lyonnaise, révolutionne la couture. Cette machine permet de coudre 6 fois plus vite qu'à la main !



Sans doute efficace, mais un peu encombrant et lourd à déplacer !

Isaac Merrit Singer mettra au point, 21ans plus tard, la 1ere machine à coudre domestique



Beaucoup plus féminine et élégante



Aujourd'hui, aux Aiguilles Grézolloises, nous disposons de machines à coudre, de fils, d'aiguilles, de ciseaux et de tout le matériel facilitant le travail des couturières, des tricoteuses, des brodeuses....



Sans doute avons-nous été influencées par la pub dans le choix de nos machines à coudre !!!



1870



1872



1960

Et ce n'est pas tout ! Nous partageons chaque lundi gâteaux, café, thé dans une ambiance joyeuse et détendue. N'hésitez pas à franchir la porte de la salle Jean Louis Pras dès 14 heures 30. C'est avec plaisir que nous vous y accueillerons, ne serait-ce que pour partager un moment de convivialité.

A chacune et chacun d'entre vous, nous souhaitons une heureuse année 2023 !

FETE DES CLASSES

Cette année Grézolles a enfin renoué avec la traditionnelle « fête des classes » après deux ans d'absence Si vous consultez WIKIPEDIA vous lirez que dans notre commune elle a lieu le premier dimanche de septembre sauf cette année puisque c'est le samedi 1er octobre que se sont retrouvés les natifs des années en 2 et ceux des années en 7.

La population grézolloise, invitée à partager le verre de l'amitié salle Jean Louis Pras, a répondu présente.



Après avoir joué les stars aux abords de la chapelle pour la séance photos, la joyeuse équipe a pris la route de Luré où s'est déroulé le repas servi par le « Savigny » de Pommiers.

Après-midi pétanque, jeux de cartes, scrabble, retrouvailles avec les invités ou simple papotage avant de gagner la piste de danse animée par nos jeunes DJ Paul Rathier et son copain Alexis. Ce n'est qu'au petit matin que les lumières se sont éteintes.

Mais d'où vient cette tradition ?

En septembre 1798, la loi Jourdan institue la conscription universelle et obligatoire de tous les Français âgés de 20 à 25 ans, c'est-à-dire le service militaire obligatoire « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie »

Le service durant 5 ans, les citoyens inscrits sur les registres communaux sont répartis en 5 classes et chaque classe est appelée selon les besoins militaires. Les hommes sont appelés sous les drapeaux sur ordre ou par tirage au sort. Un simple numéro puisé dans une urne décide du sort de chacun, dispensé ou recruté. L'expression « tirer le bon numéro » vient de cette pratique. Toutefois les plus fortunés peuvent se faire remplacer. Pour faire face au stress lié à ce tirage au sort les jeunes gens se retrouvaient pour faire la fête !

C'est seulement en 1905 que cette pratique aléatoire est supprimée et remplacée par le « apte ou inapte ». Les personnes nées la même année étaient appelées sous les drapeaux en même temps et faisaient donc leurs classes en même temps. Ainsi une classe représente l'ensemble des personnes nées la même année. Une occasion de faire la fête. La fête des conscrits !

Ce serait un industriel de la région de Villefranche qui aurait instauré la première fête des classes en 1880 : il a réuni 20 ans plus tard sa classe d'âge et celle de l'année en cours, les 40 ans et les 20 ans. Gros succès puisque l'événement perdure malgré la suppression du service militaire en 1996.

Savez-vous que cette tradition est inscrite au patrimoine culturel immatériel depuis 2021 ?

**Aux classes en 3 et en 8
de poursuivre la tradition à Grézolles !!!!!**

CLUB DE L'AMITIE

Le calendrier d'activités fait en début d'année comporte des sorties au restaurant, des cafés gourmands, des dégustations de diverses soupes, des gâteaux faits par le bureau, un repas chasse.

Jeux de cartes, scrabble, jeux de chiffres animent les après-midi.

Café, thé, tisanes, jus de fruits, cidre et bien sûr petits gâteaux sont servis aux 24 adhérents.

Si vous voulez vous joindre à nous, téléphonez au 04 77 62 57 20 Mme CLAUDINE LOUVET, nous serons contents de vous accueillir.

Le club souhaite une bonne année à tous.



La FNACA



Commémoration du 19 mars 1962



Commémoration
du 11 novembre
1918

Amicale des donneurs de sang Grézolles / Saint Martin la Sauveté



Après avoir fondé la section locale et passé 55 ans à la présidence de l'Amicale, Henri Bourdelin (200 dons à titre personnel) nous a quittés le 19 décembre dernier. Henri était également membre du bureau et trésorier de l'amicale des Donneurs de sang du Roannais depuis de très nombreuses années. Après avoir réuni une dernière fois le bureau de notre association lors de l'Assemblée Générale du 4 février 2022, Henri - ou plutôt Ritou - a pu compter sur une équipe saint-martinoise motivée pour constituer un nouveau bureau avec le regret de ne pouvoir transmettre le flambeau à un grézollois :

- Présidente : Gwendoline Armand,
- Vice-président : Joël Pallanche,
- Trésorière : Lysiane Thinard,
- Secrétaire : Nadine Bernet.



Les prélèvements 2023 auront lieu à salle ERA à Saint Martin la Sauveté de 16 à 19h les :

mardi 28 février / mardi 20 juin / mardi 24 octobre

Les Donneurs de sang présentent leurs sincères condoléances et toute leur amitié à son épouse Christiane, ses enfants et petits-enfants.

Syndicat de distillation



Henri Bourdelin était l'un des derniers bouilleurs de cru ambulant encore en activité dans le département de la Loire. Depuis 1925, son alambic distillait des raisins, poires, cerises, abricots... que lui apportaient les producteurs.

Suite à la disparition du président du Syndicat et malgré une rénovation complète en 2022 de cette installation très complexe (séparation par chauffage puis refroidissement de substances comme l'alcool), l'activité de distillation a pu vivre ses dernières heures à Renaison les 3, 4 et 5 décembre derniers pour la fête du saucisson vigneron où 1300 kg de saucissons attendait la cuisson... Une réunion du bureau du Syndicat décidera prochainement de la poursuite de l'activité.

Nous garderons les nombreux souvenirs partagés avec Ritou près du foyer de l'alambic pour se réchauffer, des discussions sur les plantations, variétés mises chez les uns et les autres, pressage des pommes et raisins... Nous adressons une pensée toute particulière pour son neveu Michel, fidèle et disponible collaborateur au côté d'Henri durant ces mois d'hiver.



Le Syndicat de distillation adresse ses sincères condoléances à la famille.

Le FC Val d'Aix

Cette saison a pu redémarrer dans des conditions presque normales après deux années très compliquées pour des raisons que l'on connaît toutes et tous.

Nous espérons que le pire est derrière nous bien que la situation reste encore fragile.

Malgré les nombreuses difficultés, le club a tenu bon, unis et solidaires dans la tempête. Nous sommes restés malgré tout très actif dans le développement du club. Le club a connu des modifications dans son organigramme avec le départ de Stéphane PAIRE et Gisèle COTE que nous remercions chaleureusement pour tous les services rendus au club et leur engagement pendant toutes ces années. Nous avons accueilli 4 nouvelles personnes au bureau Vanessa BERTHELIER, Magalie DONJON, Gaëlle CHEVALIER et Robert VERDIER que nous remercions également pour leur dynamisme et le travail effectué depuis l'été. Le bureau se compose désormais de 13 membres dont un nouveau comité directeur avec

Président : SYLVAIN LAMURE

Co Président : Xavier BOUDOU

Secrétaires : Vincent BOUDOU et Vanessa BERTHELIER

Trésoriers : André VIALLERON et Magalie DONJON

Au niveau sportif le club cette année est représenté dans les catégories jeunes U9 à U15, d'une équipe SENIORS une équipe CRITERIUM en entente avec ST GERMAIN LAVAL et une équipe + 40 ans soit près de 150 licencié(e)s. Des licenciés de l'ensemble de la CCVAI, réel projet du club, de s'unir pour être plus fort.



Le FC VAL D'AIX malgré la tempête reste très bien structuré avec des bénévoles motivés et dynamiques tant sur le plan sportif qu'administratif. De très bons équipements en infrastructure et en matériels d'entraînements. Le minibus du club (que le bureau a pu obtenir de la région) est de plus en plus apprécié et utilisé par nos équipes. Le club dans sa communication est également très présent avec un site internet, une boutique officielle moderne et une présence active sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram avec plusieurs centaines de personnes qui nous suivent.

Nous accueillons toujours volontiers toutes les bonnes volontés pour nous accompagner dans le développement du club (dirigeants, éducateurs, bénévoles, joueurs...) !!!

Le FC VAL D'AIX remercie ses licenciés, ses bénévoles, ses partenaires financiers, la municipalité et ses équipes techniques et administratives sans lesquels le FC VAL D'AIX ne serait pas ce qu'il est. Nous vous souhaitons une belle et douce année 2023 en espérant que l'humain redevienne un peu plus important dans nos sociétés « modernes » et que ce monde soit plus apaisé.



AGAP

Association Grézolles Art & Patrimoine

Le calendrier 2022 de l'association n'a pas forcément été riche en événements festifs marquants... L'AGAP continue toutefois à vivre et les œuvres qui jalonnent les rues du village attirent de nombreux promeneurs ... notamment aux beaux jours !

La balade qui permet de découvrir les sculptures et peintures créées lors des symposiums et festivals, au fil des rues et chemins de la commune, a d'ailleurs été répertoriée au catalogue de « Roannais Tourisme » pour une visite guidée qui a été programmée en juin dernier.

En cette fin d'année, les membres de l'AGAP ont invité les enfants des trois communes du RPI à décorer les sapins installés au cœur du village : les petits ont tenu à merveille le rôle de lutins du Père Noël pour donner un air de fête à Grézolles à grand renfort de boules, guirlandes et autres nœuds scintillants !

Ils posent ci-dessous pour la photo souvenir : après avoir travaillé dans le froid matinal, ils ont fait halte au bar pour se réchauffer les doigts et prendre une collation bien appréciée !



Alors que 2022 tire sa révérence, les membres de l'AGAP adressent à tous les Grézollois leurs meilleurs vœux de bonheur pour 2023. Que la nouvelle année nous offre beaucoup de joyeux moments à partager !



COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à toutes et à tous

Cette année 2022, c'était la reprise de la fête patronale après une longue coupure de deux ans !!!!

Le programme du 14 août, vous avez pu assister au repas « moules frites » et à la soirée spectacle sur le thème des comédies musicales « Musical Comedy Show ».

Le 15 août, nous avons eu la chance d'assister à la première représentation des Tréteaux du Val d'Aix « Les défunts vous saluent bien », qui a enthousiasmé le public, représentation suivie du brunch Grézollois !!!

Le 15 août également la société de chasse a proposé son traditionnel concours de pétanque, géré par la société de chasse.

Le projet pour 2023 est à l'étude, avec peut-être quelques petits changements...

SURPRISE !!!!

Rendez-vous pour 2023...

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année

2023 !!!!



COMMENT ECONOMISER L'ELECTRICITE ?



C'est bon pour la planète, mais aussi pour le porte-monnaie !!!



Avec l'explosion du coût de l'électricité, que ce soit par soucis d'économie, d'écologie ou pour éviter les risques de coupure cet hiver, il est urgent de réduire notre consommation d'électricité. Adoptons de bons réflexes.



1. J'utilise des **multiprises** avec interrupteur

Même éteints, beaucoup d'appareils consomment encore de l'électricité (ordinateur, imprimante, TV, chargeurs de téléphone ou tablette...) ; d'autres restent en veille (four, micro-onde, machine expresso, cafetière, box internet...). Cela représente entre 3 et 10 € par appareils et par an. Utiliser des multiprises avec interrupteur permet de couper le courant de plusieurs appareils à la fois. Economiser entre 50 et 150€ par an.



N'oublier pas de couper votre box internet : allumée en permanence, elle consomme autant qu'un frigo.

2. Je diminue ma consommation d'eau chaude (c'est le poste le plus gourmand en électricité hors chauffage).

- J'installe un **mousseur (ou aérateur)** sur mes robinets. En mélangeant des bulles d'air à l'eau, il réduit son débit en gardant le même confort, et **divise par 2** la consommation d'eau, y compris d'eau chaude. Coût : entre 2€ et 10€ en magasins de bricolage ou internet. Se visse simplement sur votre robinet.



- Je règle **la température de mon chauffe-eau à 55°C** (au-delà, je gaspille de l'énergie).
- Je prends une douche rapide et non un bain (3 fois moins d'eau) (Selon les dermatos, ne pas se doucher tous les jours serait meilleur pour la peau)
- Je laisse le mitigeur de mon robinet sur position eau froide (Lorsqu'il est mis sur la position centrale, de l'eau chaude et de l'eau froide sont appelées. Mais le temps que l'eau chaude arrive, on a déjà fini de se laver les mains)



3. Dans la cuisine :

- Je mets **un COUVERCLE** sur mes casseroles (sans couvercle, il faut 3 fois plus d'énergie pour faire bouillir de l'eau, pour cuire des aliments j'économise 25%)
- J'évite d'utiliser le **four, il consomme beaucoup plus d'énergie**. Ou alors, je fais cuire plusieurs repas à la fois.
- Je coupe la cuisson 5min avant la fin.
- Je privilégie la **cocotte-minute**, moins énergivore, et **les cocottes en fonte ou casseroles avec un fond épais** qui garde la chaleur
- J'utilise le **programme ECO de mon lave vaisselle** (il est plus long, mais l'eau sera moins chaude, donc utilise moins d'électricité) **et je nettoie souvent le filtre** (plus l'eau est sale, plus votre lave-vaisselle consomme)



4. Machine à laver et sèche-linge, 2 gros consommateurs d'électricité

- J'évite le sèche-linge (c'est un des appareils les plus gourmands en électricité) en mettant le linge dehors et/ou en augmentant la vitesse d'essorage du lave-linge.



- Je **lave à basse température (laver à 30°)** consomme 2 fois moins qu'à 60°, et c'est très souvent suffisant)

5. Eclairage

Vérifier que vos ampoules sont des LED ou des fluo compacts et supprimer les anciennes ampoules à incandescence (10 fois plus gourmandes en énergie) et surtout les halogènes (elles consomment 50 fois plus que les LED)

L'énergie la moins chère, la plus propre, est celle que nous ne consommons pas

Réduisons / réutilisons / Recyclons

Le saviez-vous ?

• Du miel made in Grézolles

Grézolles est une commune productrice de **miel**. Il est commercialisé dans divers points de vente locaux notamment à l'épicerie Fournit.

M. Rossignol apiculteur professionnel depuis 2011 habite à St Just en Chevalet et il exploite chez nous depuis 2015 entre **50 et 60 ruches en été**. Grézolles est également un lieu d'hivernage avec jusqu'à 100 ruches rassemblées en hiver. La production est d'une vingtaine de kilos par ruche.



Elle se décompose en 2 miellées : une de printemps avec les premières floraisons (aubépine, ronces, cerisiers, pissenlits etc..) puis une seconde en Juin Juillet (tilleuls, acacias, fruitiers etc...)

M. Rossignol est très satisfait de sa production dans notre commune. Il recherche d'autres terrains mais plutôt en limites de St Julien d'Oddes.

• Grézolles et ses sportifs médaillés



Connaissez- vous le **twirling bâton** ? Cette discipline sportive est dérivée de la majorette et de la GRS (gymnastique rythmique et sportive). Le club de Roanne qui existe depuis 40 ans compte 110 licenciés dont une jeune Grézolloise, **Saphia OSSENI ROSANSKI** (à gauche sur la photo). Assidue et motivée Saphia s'entraîne 2 fois par semaine.

Et ça marche, puisqu'elle s'est illustrée cet été en obtenant la 3^{ème} place par équipe au championnat de France à Valence et la 9^{ème} en duo.

Félicitations Saphia !

Une autre discipline mal connue, pratiquée par un sportif du village **Richard Paillet** et son fidèle compagnon **Cooper** : le **Canicross, Canitrail**.

Il s'agit d'une course en duo entre un chien et son maître reliés par une longe élastique de 2m.

Le canicross est une course de maximum 8km, alors que le canitrail correspond à des parcours de 9 à 25km.

Le chien doit être âgé de minimum 18mois pour le canicross et 24mois pour le canitrail.



Richard Paillet pratique cette discipline avec succès depuis quelques années, avec son braque Allemand : Cooper. En septembre, il a fini 3^e au championnat régional Rhône-Alpes, se qualifiant pour le championnat de France qui se déroulera début 2023.

Bravo Richard, caresse à Cooper !

Christophe Thévenet, notre employé communal honoré



INDESIRABLE AMBROISIE

L'ambroisie est une plante invasive originaire d'Amérique du Nord qui se développe dans les milieux cultivés, mais aussi en bordure de route, dans les décombres, les décharges, ...

Elle est très allergisante en fin d'été. Son pollen provoque des rhinites sévères.



- **Comment reconnaître l'ambroisie ?**

L'ambroisie a une haute tige droite couverte de poils blancs avec des feuilles vert vif finement découpées et des rameaux rougeâtres alternes. Son port est buissonnant assez large, les fleurs monoïques vert jaune deviennent jaunes une fois ouvertes, elles forment des chandelles droites de juillet à septembre-octobre qui produisent le pollen si allergisant. Par la suite, de septembre à décembre, ce seront les graines qui apparaîtront pour permettre la reproduction rapide de l'ambroisie.

- **Comment éradiquer l'ambroisie ?**

Sa destruction doit être effective avant sa floraison. Les tontes, fauchages, broyages à répétition réduisent la prolifération et l'empêche surtout de s'ensemencer.

Dans un jardin l'arrachage systématique est nécessaire. Ne jeter surtout pas cette herbe au compost.

Depuis 2017 un dispositif réglementaire impose aux communes de recenser les terrains infestés par l'ambroisie sur leurs territoires de mettre en place des mesures d'éradication et de signaler son apparition afin d'obtenir une cartographie nationale précise de l'implantation de l'ambroisie en France.



Si au cours de vos promenades vous croisez cette mauvaise herbe. Signalez en mairie l'endroit ou vous suspectez de la voir pousser.



Collecte de déchets dans la nature organisée par la fédération nationale des Chasseurs. Elle a pour objectif de **mobiliser un maximum de personnes** sur des opérations participatives de **nettoyage de la nature**. Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, ce dispositif a également vocation à **favoriser les échanges entre usagers de la nature**, au sein du monde rural, **pour mieux vivre la nature ensemble**.



Grézolles s'est inscrit pour 2023 et pour sa 1^{ère} participation organise une matinée de ramassage de déchets sur les bords des routes et chemins de la commune.

Si vous voulez vous joindre à cette initiative citoyenne faites-vous connaître auprès de la mairie, cela nous aidera à organiser la matinée de collecte

- **8h30 - Rendez-vous aux PLASSOTTES**
Formation des équipes et choix des circuits de ramassage
Remise d'un gilet réfléchissant et d'une paire de gants et d'un sac de collecte
- **9h00 - Départ de la collecte**
- **12h00 - Fin de la collecte - Retour aux PLASSOTTES pour un apéritif**

Un défibrillateur a été installé sur la Place du Village

**Il est utilisable par chacun de vous sans aucune formation préalable.
Soyez fort : les 4 premières minutes sont primordiales !**

Quand l'utiliser ?

Si vous voyez une personne s'écrouler devant vous, ne répondant pas, inconsciente et ne respirant plus.

Que faire ?

1) **Appeler les secours : le 15 (SAMU), le 18 (pompiers), le 112 ou le 114** (numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre) :
en indiquant bien l'endroit où vous vous trouvez.

2) **Envoyez une personne chercher le DAE (défibrillateur)** et commencer la Réanimation Cardio Pulmonaire (RCP). Placer les paumes de vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine (au niveau du sternum) de la personne inconsciente et compresser la cage thoracique d'environ 5cm. Faites des séries de 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche). **Ne pas arrêter le massage cardiaque si les insufflations ne sont pas faites.**

3) **Dès que le défibrillateur arrive, le prendre et appuyer sur la barre blanche située en bas du DAE** puis suivre les instructions vocales indiquées par l'appareil.



**IMPORTANT : il n'y a aucun risque d'utiliser le DAE,
ni pour la personne, ni pour l'utilisateur !**

- Placez les électrodes en position trans thoracique pour un adulte ou « face-dos » pour un enfant ou un nourrisson.
- Le défibrillateur effectue un électrocardiogramme.
- Suivez les instructions du défibrillateur (appuyez sur le bouton « choc » si nécessaire).
- Reprenez la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire).

Continuez à suivre les indications du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.



pour tous, toute la vie, partout

Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose **l'ADMR des VALS D'AIX ET D'ISABLE** pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de l'naissance à la fin de vie.

Notre association, gérée par **17 bénévoles**, emploie **39 salariés**. En 2021, l'ADMR des VALS D'AIX ET D'ISABLE a effectué 42 686 heures pour 305 personnes aidées.

Nouveau Projet de Visites de Convivialité à l'ADMR : Devenez bénévole visiteur et rendez visite aux personnes âgées isolées, handicapées, ou exprimant un sentiment de solitude. Intéressé ? Contactez Mme RAJOT Régine au 06 83 88 28 17

Ou Mme ROMAGNY Marie-Hélène 04 77 63 43 04

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**



Facilitez- vous la vie

Soutien à la parentalité, aide à la personne, portage de repas, Téléassistance, garde d'enfants, micro-crèche, ménage, Repassage
Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)

**Tous nos services sont agréés
qualité et peuvent ouvrir droit à réduction
ou crédit d'impôt.**

MAISON DES SERVICES ADMR des VALS D'AIX ET D'ISABLE
98 Route de Pommiers 42 260 ST GERMAIN LAVAL
04/77/65/57/50 - mail : mvaldaixetdisable@fed42.admr.org
Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 66 49 40

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ? Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez accueilli par une équipe de bénévoles bienveillants.

ASSOCIATION LOCALE ADMR VALS D'AIX ET D'ISABLE
98 route de Pommiers – 42260 ST
GERMAIN LAVAL Tél. 04 77 65 57 50
E-mail : mvaldaixetdisable@fed42.admr.org



On ne peut pas faire plus proche...

Pierre VALLENSANT fermedelaix@orange.fr 06 84 27 60 46



Depuis l'arrêt de la production laitière, la ferme s'est réorientée en partie vers les productions végétales transformées et la vente directe.

La culture de chanvre a débuté dès 2015 pour la production de graines. Celles-ci sont pressées pour obtenir de l'huile et de la farine (le tourteau).

- L'huile de chanvre particulièrement adaptée et équilibrée pour notre corps s'utilise en assaisonnement et en cosmétique pour son pouvoir hydratant.

- La farine riche en fibres et en protéines est sans gluten et s'incorpore dans toutes les recettes en remplacement d'une partie de la farine.

- Les graines brutes se mettent dans les salades, le pain, les cakes, les gâteaux...

Puis ont été cultivés des céréales : le petit épeautre, le blé, le seigle...

- Le blé est la céréale la plus utilisée.

- Le seigle donne une farine plus rustique pour le pain ou en mélange en pâtisserie.

- Le petit épeautre est l'ancêtre du blé. Il est considéré comme l'une des meilleures céréales. Sa farine est très digeste et plus goûteuse. Mais ses rendements sont 2 fois plus faibles que le blé. On peut l'utiliser dans tous les domaines de la cuisine.

Depuis cet été, un moulin à meule de pierre permet de faire la mouture à la ferme comme autrefois en gardant toutes les qualités de la farine. Cela permet d'aller du champ à l'assiette et de proposer des produits issus d'une agriculture durable BIO et Locale.

Aujourd'hui, la vente se fait en magasin de producteurs, épiceries, en marchés occasionnels... Mais vous pouvez aussi venir directement à notre domicile en nous contactant par avance.



Richard et Hubert CHAUX gaecdelapatouse@wanadoo.fr 06 70 01 30 77 06 88 97 24 73

De notre ferme à vos assiettes, nous vous proposons des viandes issues de notre cheptel de race Salers, né et élevé sur l'exploitation, dans le respect des bonnes pratiques d'élevage, et suivant une charte de qualité d'alimentation animale, garantie sans OGN.



Vente directe de viande bovine – Livraison à domicile

